

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Dies Academicus

2000



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

DIES ACADEMICUS 2000

Cérémonie du 16 juin 2000
Uni Dufour, Auditoire Piaget

Palmarès de l'année civile 1999



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Vendredi 16 juin 2000

CÉRÉMONIE DU DIES

UNI DUFOUR

24, rue Général-Dufour

10h00

Ouverture musicale

Accueil par le Professeur Maurice BOURQUIN,
Recteur de l'Université

Conférence de Monsieur Jacques BOUVERESSE
Professeur au Collège de France
Chaire de philosophie du langage et de la connaissance

Allocution de Monsieur Jean-Luc FALCONE
Membre du Conseil de l'Université
Représentant des étudiants

Allocution de Madame Maria MUMENTHALER
Présidente du Conseil académique

Intermède musical

Allocution du Recteur

Allocution de Madame Martine BRUNSCHWIG GRAF
Conseillère d'Etat,
Chargée du Département de l'instruction publique

Intermède musical

Collation des doctorats honoris causa

Remise des prix Latsis, Nessim Habif, Tissot

Clôture musicale

Par le Chœur de l'Université
sous la direction de M. Gleb Skvortsov

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur
réunira tous les participants

Les cours, séminaires et travaux pratiques
seront suspendus toute la journée

Programme officiel de la journée du Dies Academicus

ACCUEIL

M. Maurice BOURQUIN

Recteur de l'Université

Aujourd'hui, l'Université de Genève est en fête. Fière de son ouverture vers l'Europe et le monde, elle désire honorer ses nouveaux docteurs honoris causa et maintenir ses liens roboratifs avec la société civile.

Elle désire aussi renforcer la cohésion interne entre ses quatre corps: professeurs, collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, personnel administratif et technique, étudiants.

Ces liens et cette cohésion entre les pouvoirs représentés au Conseil de l'Université sont d'autant plus nécessaires aujourd'hui, quand certaines initiatives de la Confédération engendrent bien des inquiétudes. Celle de récompenser l'augmentation du nombre d'étudiants, par exemple, en lieu et place de la qualité de l'enseignement et de la recherche. Symptomatiquement, aucun recteur d'université suisse n'est présent aujourd'hui, tous ayant dû répondre aux sirènes de Berne qui les ont convoqués pour une assemblée de la Conférence universitaire suisse, le jour où l'Université de Genève fête son Dies Academicus.

Nous avons besoin de solidarité.

M. Jacques Bouveresse, professeur au Collège de France, auquel nous allons décerner tout à l'heure le grade de docteur honoris causa, a bien voulu accepter d'ouvrir et d'enrichir notre cérémonie par une conférence. Nous lui en sommes très reconnaissants. Celui qui s'est opposé aux irrationalismes de la philosophie contemporaine va nous parler de l'Université dans le monde d'aujourd'hui et nous dire, peut-être, si pour être créatrice l'Université doit aussi être irrationnelle.

Je ne prendrai pas de temps pour vous présenter le Professeur Jacques Bouveresse, d'une part, parce que le doyen de la Faculté des lettres le fera lors de la laudatio et, d'autre part, pour que nous ayons tous le privilège de l'entendre sans tarder et de profiter de sa présence à Genève.

CONFÉRENCE

M. Jacques BOUVERESSE

Professeur au Collège de France,
chaire de philosophie du langage et de la connaissance

L'Université dans le monde d'aujourd'hui

Le mot latin «universitas», d'où a été tiré celui d'«université», a deux sens qui sont à première vue sensiblement différents. Dans le premier, il désigne l'universalité ou la totalité des éléments d'une catégorie donnée, l'ensemble du genre humain, par exemple, ou celui des choses de l'univers. Dans le deuxième, il désigne un corps, une compagnie, une communauté ou une confrérie. C'est le deuxième sens, celui de corporation établie par l'autorité publique et investie des privilèges et des pouvoirs nécessaires pour l'exécution d'une tâche déterminée, qui intervient dans ce que nous appelons l'«Université». J'ai dit que les deux sens pouvaient sembler assez différents l'un de l'autre, parce que, si le premier implique un certain rapport à l'universel, le deuxième évoque, au contraire, facilement ce qui constitue la tendance naturelle de toutes les confréries, à savoir une forme de particularisme ou de corporatisme. On parle aujourd'hui de l'université tout court. Mais le mot «universitas» n'était pas utilisé initialement de cette façon. On parlait plutôt de l'université des maîtres ou de celle des maîtres et des étudiants, considérée comme un corps, et également de celle des écoles; En France, on a appelé, à partir de l'époque napoléonienne, «Université de France» ou «Université» tout court la totalité du corps des professeurs chargés d'assurer, au nom de l'État, l'enseignement aux trois niveaux, primaire, secondaire et supérieur, sous l'autorité du ministre de l'Instruction publique, désigné comme le grand maître de l'Université. Il arrive encore que le mot «université» soit pourvu aujourd'hui d'un complément, par exemple, lorsqu'on parle d'une «Université des sciences sociales» ou, comme on l'a fait récemment à propos de la série des conférences quotidiennes qui ont été organisées en France pour célébrer l'an 2000, de l'«Université de tous les savoirs». Mais c'est une question sérieuse que de savoir s'il est encore possible de parler d'une université de la connaissance en général ou de ceux qui la dispensent et de ceux qui la reçoivent.

Si j'ai évoqué ces questions de sémantique, c'est parce que je crois que la relation essentielle que l'université est censée entretenir avec l'universalité, aussi bien avec l'universalité du savoir qu'avec celle de la communauté qui est ou devrait être unifiée par la possession du savoir, peut sembler soulever aujourd'hui des problèmes de plus en plus difficiles et même insolubles. Lorsqu'il s'interroge dans *Le Conflit des Facultés*, un ouvrage qui a été publié il y a un peu plus de deux cents ans, en 1798, sur l'idée qui a présidé à la création de l'institution universitaire, Kant écrit qu'«il n'eut pas une mauvaise idée celui qui conçut la pensée et en proposa la réalisation publique, de traiter tout l'ensemble de la science (en fait, les cerveaux qui s'y sont consacrés) *industriellement* en quelque sorte, par la division du travail; on nommerait autant de maîtres publics, de professeurs qu'il y aurait de branches de la science, ils seraient comme les dépositaires de celle-ci, formant une espèce d'état scientifique appelé *Université* (ou école supérieure) qui

aurait son autonomie; car seuls des savants peuvent juger des savants en tant que tels». La division du travail n'est évidemment ici qu'un moyen, et non un but. Son idée n'est pas séparable de celle de la coopération à une même tâche, dont il s'agit précisément de faciliter et d'améliorer la réalisation.

A l'époque où écrit Kant, les différentes facultés dont sont composées les universités sont réparties en deux classes distinctes: les trois Facultés supérieures, à savoir celles de théologie, de médecine et de droit, et la Faculté inférieure, à savoir celle de philosophie. Les Facultés supérieures sont soumises directement au contrôle de l'Etat, qui a un droit de regard sur le contenu de leur enseignement et à qui il appartient de décider quelles sont les doctrines qui doivent être exposées publiquement. Le cas de la Faculté inférieure est différent, son enseignement n'a pas à être sanctionné par le gouvernement et il doit être abandonné entièrement à ce que Kant appelle «la raison propre du peuple savant». La Faculté inférieure n'a à se préoccuper que de la vérité des doctrines, qu'elle a pour tâche de soumettre à la critique, et de l'intérêt de la science. Son enseignement n'est pas subordonné à des considérations qui ont trait à la stabilité et à l'efficacité des institutions politiques, au maintien de l'ordre public ou à l'utilité sociale. Il peut sembler étrange que la faculté qui jouit d'un privilège et d'une autorité de cette sorte soit appelée en même temps inférieure. Mais c'est, remarque Kant, parce que, si elle dispose du droit de libre examen, elle ne détient aucun pouvoir exécutif et ne peut imposer ses jugements et sa volonté à personne. Or, «celui qui peut commander, encore qu'il soit l'humble serviteur d'autrui, s'imagine être supérieur à un autre qui, certes est libre, mais n'a à commander à personne».

Cette façon de répartir les facultés et de distinguer leurs fonctions ne peut pas ne pas sembler aujourd'hui un peu étrange, puisque le genre de privilège qui doit, d'après Kant, être attribué à la Faculté de philosophie est reconnu en principe à chacune d'entre elles et qu'elles jouissent toutes du même genre d'indépendance par rapport à l'autorité politique. Mais les choses sont, en réalité, un peu plus compliquées, puisque, surtout dans un système aussi centralisé que celui que nous avons en France, l'Etat continue forcément à jouer un rôle non négligeable dans la détermination des contenus et la fixation des programmes d'enseignement. Kant craignait par dessus tout que l'Etat ne soit tenté de s'occuper des doctrines elles-mêmes, et par suite de l'accroissement ou de l'amélioration des sciences. Or, remarque-t-il, un gouvernement «dont l'auguste personne jouerait au savant, ne ferait que perdre, grâce à ce pédantisme, le respect qui lui est dû». Mais, quand on considère les relations que l'Etat entretient aujourd'hui avec la science et la culture, il est facile de constater qu'il est toujours difficile à celui qui détient à la fois l'autorité politique et les ressources financières de résister à la tentation de jouer lui-même au savant et parfois aussi au poète et à l'artiste.

Kant, comme on l'a vu, justifie la création de l'université par l'idée d'appliquer au savoir lui-même le modèle de la division du travail, qui a fait ses preuves ailleurs. Réunir à l'intérieur d'une même corporation, pour le plus grand profit du savoir, tous les gens qui sont capables d'exercer le métier de maîtres dans une branche quelconque de la science, pouvait sûrement sembler à l'origine une excellente idée. Mais, depuis l'époque de Kant, la division du travail a eu le temps de révéler, dans le domaine du savoir comme dans tous les autres et peut-être plus que dans beaucoup d'autres, non seulement ses avantages, qui sont considérables, mais également ses inconvénients, qui ne le sont guère moins, notamment la parcellisation indéfinie des tâches, l'absence de préoccupation pour le résultat final espéré, l'ignorance et parfois même le mépris

des intérêts et des activités d'autrui. C'est ce qui peut donner le sentiment que l'Université s'est transformée progressivement en une simple juxtaposition d'égoïsmes et de corporatismes intellectuels qui réussissent à coexister tant bien que mal, au lieu de la communauté de savants et de chercheurs qu'elle était censée être à l'origine.

C'est peut-être une consolation de pouvoir se dire que le problème n'a rien de nouveau. En un sens, c'est même justement parce qu'il existait déjà et avec l'espoir de contribuer à le résoudre que l'Université, au sens où la comprend Kant, a été créée. En 1862, une soixantaine d'années après la mort de Kant, Helmholtz, qui constitue pourtant un des exemples les plus impressionnants de ce que l'on peut appeler un savant universel, constatait déjà, dans une conférence intitulée «Über das Verhältnis der Naturwissenschaften zur Gesamtheit der Wissenschaften», que la division du travail et celle des compétences, même à l'intérieur du domaine restreint d'une science spécialisée, crée un problème qui tend à devenir de plus en plus insurmontable. Mais il considérait cela comme une situation qui, loin de condamner l'idée d'une institution comme celle de l'Université, tend au contraire à rendre d'autant plus nécessaire l'existence de celle-ci.

«Les mathématiciens, les physiciens, les biologistes, séparés par les frontières, dispersés à travers la planète, sont, écrit Raymond Aron, tenus ensemble par les liens, invisibles et puissants, d'une communauté de recherches, de règles intellectuelles, formulées, mais obligatoires. Les problèmes à résoudre leur sont fournis par l'état d'avancement des sciences (ainsi s'explique la fréquence des découvertes simultanées). Une conception implicite et quasi spontanée de ce qu'est une vérité les amène à écarter tels types de solutions, à accepter les critiques réciproques, à s'enrichir par les échanges» (Préface à Max Weber, *Le Savant et le Politique*). Le paradoxe est que ce qui semble possible à l'échelle de la planète, en tout cas à l'intérieur d'une science donnée, semble l'être la plupart du temps déjà beaucoup moins pour les travailleurs intellectuels qui coexistent spatialement au sein d'une même institution universitaire et qui donnent l'impression d'être séparés souvent par des frontières plus infranchissables que celles qui existent entre les différents pays.

Je ne parle pas simplement, bien entendu, de celles qui existent entre les différentes disciplines. Le problème se pose généralement déjà à l'intérieur de chacune d'entre elles et il se pose de façon probablement plus aiguë que partout ailleurs dans le cas d'une discipline comme la philosophie. Je ne crois pas exagérer en disant que peu de livres réussissent aujourd'hui à s'adresser à la communauté philosophique dans son ensemble. La plupart d'entre eux sont écrits essentiellement pour les représentants d'une tradition, d'une école, d'une tendance et même quelquefois simplement d'une chapelle, qui se reconnaissent entre eux et ignorent, le plus souvent par principe, ce qui se fait en dehors de leur famille et de leur univers intellectuels. J'ai eu l'occasion d'observer fréquemment, que, déjà à l'intérieur des Départements de philosophie de nos universités, les gens ne se lisent généralement guère entre eux et ne savent pas grand-chose de ce que font leurs collègues. Cela n'a rien d'étonnant. Il n'y a probablement jamais eu de désaccords aussi radicaux qu'aujourd'hui entre les philosophes sur ce qu'est exactement un problème philosophique, sur la façon dont on doit s'y prendre pour espérer le résoudre, sur les critères que l'on peut utiliser pour décider de la pertinence d'une méthode et de la supériorité éventuelle d'une méthode sur une autre, sur ce qui constitue la rationalité ou l'irrationalité d'une démarche philosophique et sur la possibilité de parvenir à un accord entre les conceptions différentes et parfois opposées de la rationalité qui s'affrontent aujourd'hui, aussi bien en matière théorique qu'en matière pratique. Mais il est évident que, s'il y a aujourd'hui peu de travaux qui s'adressent à la

communauté philosophique, en tant que telle, il y en a *a fortiori* encore beaucoup moins qui s'adressent à la communauté universitaire dans son ensemble, ce dont on pourrait être tenté de conclure que l'idée même de celle-ci n'est rien de plus qu'un mythe hérité d'une époque qui, depuis un certain temps déjà, a cessé d'être la nôtre.

Il est bien connu que, pour des raisons qui ne tiennent pas simplement à la mauvaise volonté des individus, mais également à la nature même des disciplines concernées, l'existence des règles implicites et des liens invisibles dont parle Raymond Aron a toujours été moins évidente et beaucoup moins assurée dans le cas des lettres que dans celui des sciences. Mais aujourd'hui la question se complique encore, parce qu'il n'y a plus seulement le problème de ce que Snow a appelé les «deux cultures» et de la compétition à laquelle elles se livrent pour l'hégémonie. Il y a aussi ce qu'on appelle depuis quelque temps la «guerre des sciences» et surtout il y a des dissensions radicales et des affrontements violents non pas seulement sur la méthodologie scientifique, mais également sur la nature même de la science, sur la relation privilégiée qu'elle prétend entretenir avec la connaissance objective et sur l'intérêt exact que peut représenter pour l'humanité la recherche de la connaissance objective elle-même.

La tendance de beaucoup de littéraires et également, semble-t-il, de certains scientifiques est de considérer que les sciences, même exactes, ne sont au fond ni plus ni moins scientifiques que les sciences humaines ou les lettres et que, de toute façon, être «scientifique» ou «objectif» pour un argument ou une assertion est tout sauf suffisant ou même simplement pertinent. Ce qui est valide, du point de vue scientifique, peut être dépourvu de validité et de valeur, lorsqu'on considère les choses d'un point de vue plus large, en termes sociaux, politiques, écologiques ou éthiques. Et si, comme le font certains constructivistes sociaux, comme on les appelle, on considère que les théories scientifiques elles-mêmes ne sont que des mythes sociaux parmi d'autres et qui n'ont aucun statut privilégié par rapport à d'autres, il est clair que la validité objective qu'elles s'attribuent se réduit simplement au fait qu'elles sont acceptées socialement et institutionnellement à un moment donné par un groupe humain déterminé, une acceptation qui est éminemment contingente et n'a évidemment rien d'universel et d'obligatoire.

Il n'est évidemment pas possible que le devenir d'une institution qui, dans l'esprit de ses créateurs, avait pour fonction de servir la science, au sens le plus large du terme, et par ce moyen le progrès de l'humanité ne soit pas affecté, directement ou indirectement, par les discussions passionnées et passionnelles qui ont lieu en ce moment sur les usages et les abus de la science et qui constituent une caractéristique du climat intellectuel et culturel d'aujourd'hui. Comme je l'ai dit, l'Université, dans son principe, avait pour ambition d'être et de rester en relation avec la totalité du savoir, ce qui, bien entendu, voulait dire, du savoir authentique. J'appartiens moi-même à une institution, le Collège de France, dont la devise est «Docet omnia» (il enseigne tout). Il va sans dire que l'on n'y enseigne pas tout et qu'il serait, de toute façon, ridicule d'essayer de le faire. Mais surtout on peut se demander s'il ne faudrait pas remplacer «Docet omnia» par «Docet omnia docenda» (il enseigne tout ce qui doit être enseigné). C'est un problème qui risque de devenir de plus en plus réel et sérieux, non pas seulement à cause de la façon dont l'univers des connaissances humaines continue à se développer et à s'étendre, mais également parce que, plus les frontières entre ce qu'on appelait à l'époque de Kant la science et ce qui n'est pas de la science deviennent indécises et perméables, plus il est difficile de faire la distinction entre ce qui mérite et ce qui ne mérite pas d'être enseigné officiellement dans l'Université. On se retrouve donc un peu en

face du problème que discute Kant. Que doit-on enseigner? Sur quels critères doit-on décider de le faire ou de ne pas le faire? Et à quelle autorité incombe-t-il de prendre la décision?

Il y a quelques années, une astrologue célèbre a obtenu de rencontrer l'autorité rectorale responsable de l'Université de Paris pour lui poser sérieusement la question de savoir si le moment ne serait pas venu de rétablir officiellement à la Sorbonne un enseignement d'astrologie, ce qui a évidemment suscité l'indignation des rationalistes. Mais, comme vous le savez, les rationalistes sont aujourd'hui plutôt minoritaires et singulièrement désarmés en face de ce qu'il faut bien appeler un phénomène de société et de culture qui les dépasse. S'il n'y a pas de différence réelle entre les constructions de la science qu'on appelle «objective» et celles des pseudosciences, des mythologies et des superstitions de toute nature, on ne voit réellement pas pourquoi la science devrait être la seule à bénéficier du privilège d'être enseignée sous l'autorité de l'Etat. Le relativisme culturel radical, en plus de ses autres dangers, constitue donc sûrement une menace pour l'idée même de l'Université, au sens traditionnel du terme. Plus il deviendra difficile de distinguer entre le savoir et la simple croyance et également entre le savoir réel et les illusions de savoir, plus la tâche de l'Université, telle que la concevait Kant et que beaucoup d'entre nous, je pense, continuent encore aujourd'hui à la concevoir, deviendra également problématique. Ceux dont la pratique reste orientée par l'idéal de la connaissance scientifique ou, plus généralement, de la connaissance tout court resteront sans doute unis entre eux par les liens invisibles et puissants dont parle Aron, mais ils seront soumis à des pressions de plus en plus fortes de la part de ceux qui pensent que l'Université devrait satisfaire des besoins qui sont de nature psychologique, sociale et culturelle, plutôt que proprement théorique et intellectuelle.

Je n'ai pas parlé d'un autre problème, qui est celui que pose l'existence de ce que Kant appelle les savants qui pratiquent la science dans l'état de nature, autrement dit, en dehors de l'état scientifique qui a été institué par la création de l'Université. La fonction de l'Université est d'être avant tout la dépositaire et la transmettrice du savoir. Et on lui reproche fréquemment de n'être justement que cela et de ne pas contribuer suffisamment au développement du savoir. C'est sans doute pour cela que, dans un pays comme la France, on a éprouvé le besoin de créer sans cesse des institutions parallèles, pour faire à la place de l'Université des choses qu'elle était en principe censée faire et ne faisait pas, le premier exemple du genre étant précisément le Collège de France. On entend dire souvent que la science vivante et intéressante ne peut prospérer réellement que dans un état voisin de l'état de nature, autrement dit, en dehors des cadres du savoir sanctionné et institutionnalisé dont l'Université est supposée être la gestionnaire et la gardienne. Je ne contesterais sûrement pas l'existence d'un problème de cette sorte; mais je trouve toujours un peu amusantes les solutions qui consistent à s'empressement d'institutionnaliser ce dont on explique, par ailleurs, qu'il ne peut vivre et se développer que dans l'état de nature. Je ne crois pas du tout que l'Université soit condamnée par essence à incarner le conservatisme et la stagnation et encore moins qu'il puisse exister, en matière intellectuelle, des institutions dont la spécialité serait en quelque sorte l'innovation.

Votre Université m'a fait l'honneur de me conférer la plus haute distinction qui puisse être attribuée à quelqu'un qui n'est pas un de ses membres. Il est grand temps que je vous adresse pour cela mes remerciements les plus chaleureux, en mon nom propre et également au nom de tous ceux que vous avez choisi d'honorer de la même façon. Si j'avais eu plus de temps, j'aurais pu vous dire à quel point je ne suis pas seulement honoré, mais touché de façon beaucoup plus

personnelle et profonde par cette distinction, qui vient d'une Université où j'ai enseigné moi-même autrefois, où j'ai passé quelques-unes des années les plus heureuses et les plus fécondes de toute ma carrière d'enseignant, où j'ai conservé autant de liens d'amitié intellectuelle et personnelle avec des collègues et des anciens élèves et où je reviens toujours avec le même plaisir et en ayant le sentiment de me retrouver un peu chez moi. Vous avez souhaité honorer un philosophe qui, à Genève comme ailleurs, s'est toujours efforcé de démontrer par son enseignement et par ses travaux qu'il était possible de combiner la rigueur analytique avec la sensibilité littéraire et l'intérêt pour la littérature, et également de jeter un pont entre des traditions philosophiques différentes, qui ont plutôt tendance, de façon générale, à s'ignorer ou à se combattre. C'est un peu pour cette raison que j'ai choisi, en contrepartie, de vous parler de l'effort que nous devons, je crois, faire tous pour essayer de conserver quelque chose du rapport que l'université, telle qu'elle a été conçue et voulue à l'origine, était supposée entretenir avec l'universalité.

Mais le problème est qu'il ne faut pas seulement lutter contre les dangers de la spécialisation excessive, mais également, surtout quand on est philosophe, contre les illusions, au moins aussi néfastes, de l'universalité trop vite et trop facilement réalisée, par des moyens qui sont et restent essentiellement ceux de la rhétorique. Comme aurait dit Musil, il n'est pas sûr qu'au jour du Jugement, trois traités sur l'acide formique ne pèseront pas, tout compte fait, beaucoup plus lourd que bien des synthèses philosophiques illusoire et prématurées. J'ai, sur les deux points que je viens d'évoquer, essayé de mener ce que je crois être le bon combat. Je ne sais pas si j'ai aussi mérité, comme l'Apôtre, la couronne de justice. Mais j'espère, en tout cas, avoir mérité l'estime et l'amitié que vous me témoignez aujourd'hui et l'honneur que me fait une Université aussi prestigieuse que la vôtre.



M. Jean-Luc FALCONE

Membre du Conseil de l'Université

Représentant des étudiants

Avant de commencer mon allocution, je tiens à vous rassurer sur deux points.

Premièrement, sachez que si un étudiant s'exprime aujourd'hui devant cette assemblée, ce n'est pas que le Rectorat ait enfin pris conscience qu'il fallait tenir compte de l'avis des étudiants, mais uniquement parce que le Conseil de l'Université, instance participative, a décidé que chaque corps avait le droit de faire connaître ses opinions.

Deuxièmement, je ne gâcherai pas une aussi belle fête en abordant des sujets aussi délicats que: la gestion obscure et hermétique des ressources de la maison, la pléthore de consultants externes qui envahissent l'administration centrale, ou les nouvelles directives administratives, dont le jargon obscène va jusqu'à spécifier la marque des stylographes devant être utilisés.

Rassurez-vous, c'est plutôt l'avenir de notre Alma mater que j'entends évoquer. En effet, à l'occasion de ce changement de siècle, nos universités sont en profonde mutation et l'on peut être certain que le panorama académique suisse en sera fortement bouleversé. Or, s'il est juste de se vouer à l'adaptation de nos universités, il convient de procéder de manière réfléchie et rationnelle. Malheureusement, dans ce domaine, on est en train d'assister à un sinistre amalgame de précipitation, d'effets de mode, voire de dogmatisme destructeur... Cependant, si l'on prend le temps d'examiner la situation avec réalisme et pragmatisme, on peut aisément dégager les conclusions suivantes: si l'on veut que notre Université conserve son rayonnement international et accomplisse avec efficacité et brio ses trois missions, à savoir «enseignement, recherche et services à la Cité», il est nécessaire qu'elle soit généraliste, qu'elle soit autonome, et qu'elle soit gérée de manière participative.

L'Université doit être généraliste. Elle doit couvrir une large palette de disciplines et, si elle ne peut pas tout faire, elle doit faire de tout. Au niveau de l'enseignement, seule une telle variété peut garantir des filières de formations cohérentes et offrant une véritable épaisseur culturelle. En effet, il est impossible d'étudier l'histoire de l'Antiquité sans étudier le latin et le grec ancien, et il est évident qu'un étudiant en physique se doit de maîtriser l'analyse et l'algèbre linéaire. Au niveau de la recherche, si l'on veut encourager les approches interdisciplinaires, il est capital que nos différents laboratoires œuvrent selon différentes orientations. Et puis, n'oublions pas que les disciplines que l'on tient pour nos fleurons actuels – comme la biologie moléculaire ou l'informatique – n'étaient que des branches périphériques et minoritaires il y a seulement quelques

années. En ne conservant que les quelques disciplines qui plaisent aux politiciens et aux médias, on risque de passer à côté des grands développements du prochain millénaire.

Ensuite, l'Université doit être autonome. Mais tout le monde s'accorde à ce sujet me répondez-vous. D'ailleurs, le projet de convention d'objectifs que le Rectorat est en train de préparer va exactement dans ce sens. Et pourtant, rien n'est joué, car si l'Université se dégage petit à petit de la tutelle étatique, c'est pour mieux tomber sous le joug de l'économie. Certes l'Université coûte cher à notre société, certes un apport d'argent de la part de l'industrie pourrait compenser une diminution de l'enveloppe cantonale. Cependant, gardons-nous de systématiser le recours à l'économie de peur de voir la recherche fondamentale réduite à sa plus simple expression. N'oublions pas que c'est justement de cette recherche qu'émergera la technologie de demain. Alors que les entreprises s'intéressent au cours terme, l'Université doit songer avant tout au long terme.

14

Enfin, l'Université doit être gérée de manière participative. Autrement dit, l'Université doit être gérée comme une université et non comme une entreprise. Trêve de comités de pilotages obscurs et incapables d'interroger les usagers de la maison sur leurs besoins; trêve d'audits externes ronflants tout juste bons à répéter ce que tout le monde sait; trêve d'une administration qui vise un label plutôt que la satisfaction de ses usagers. Si l'on veut que l'Université soit gérée de manière transparente, réfléchie et efficace, il est indispensable d'adopter enfin un système démocratique. L'Université comporte une telle diversité, une telle complexité et un fonctionnement si différent des autres institutions publiques et privées, qu'il est impossible à une poignée de personnes de diriger correctement l'Université, quelle que soit leur expérience et leurs compétences. De plus, dans la mesure où les étudiants et le corps intermédiaire ne sont présents dans la maison que pour quelques années, leur implication dans les instances participatives permet d'éviter que le corps professoral n'encroûte à nouveau l'alma mater dans un système féodal suranné.

Cependant, Mesdames, Messieurs, il me semble évident qu'en échange d'une gestion participative, d'une réelle autonomie ainsi que de la possibilité d'être généraliste, l'Université doit faire preuve d'une transparence cristalline et d'une visibilité totale vis-à-vis des politiciens et du grand public. Et ceci aussi à tous les niveaux de notre institution.



M^{me} Maria MUMENTHALER

Présidente du Conseil académique

Le Conseil académique est entré dans son deuxième mandat de quatre ans avec quatre nouveaux membres sur onze. Ce renouvellement partiel des membres permet la continuité des travaux tout en apportant des vues nouvelles.

Les travaux du Conseil académique se concentrent à l'heure actuelle sur les points suivants:

Un groupe de travail formé de quelques membres du Conseil académique et du Conseil de l'Université a élaboré un projet de «convention d'objectif», entre l'Etat et l'Université, forme jugée nettement plus appropriée que celle du «contrat de prestation» demandé jusqu'ici par le monde politique. Il a été présenté d'abord au recteur puis à la Commission de l'enseignement supérieur du Grand Conseil. Cette union des forces des deux conseils fut appréciée.

L'Université se trouve dans une période charnière dans la mesure où 25% des professeurs ordinaires partent à la retraite d'ici à 2004. C'est une magnifique opportunité d'assurer la relève et d'attirer, grâce à l'excellente réputation de notre académie, des talents reconnus sur le plan international. De juillet 1999 à ce jour, le Conseil académique a examiné vingt-six dossiers de création, maintien et suppression d'enseignements.

Le budget représente un souci majeur. Si l'Université veut faire face entre autres aux nouvelles demandes créées par le rapprochement Genève-Lausanne, il faut de nouveaux moyens financiers fédéraux mais aussi cantonaux. Le Conseil académique, en collaboration avec le recteur et son administration, veut mettre sur pied une analyse plus transparente de la répartition des fonds. Devraient alors devenir apparents les économies réalisées par l'Université pour se conformer à l'effort général demandé, mais aussi les projets auxquels l'Université devrait renoncer suite à l'insuffisance de moyens financiers. Il nous paraît en effet évident que le monde politique, et à travers lui le public, puisse comprendre les orientations de l'Université suivant les moyens mis à sa disposition. A l'heure du «grand chambardement» dans le monde des Hautes Ecoles, il est important que, via son enveloppe globale, l'Université ait une bonne marge de manœuvre, à condition que les choix opérés et leur coût soient clairement identifiés.

Dans le cadre des programmes de recherches nationaux, l'Université a présenté trois projets extraordinairement novateurs. Notre communauté doit appuyer ces projets avec enthousiasme, quelles que soient les sensibilités des uns et des autres, car c'est une première étape. D'autres suivront et, à terme, toute l'Université en profitera.

Le Conseil académique constate avec satisfaction que le niveau et l'intensité de l'information vis-à-vis de la Cité ont grandement progressé. Nous en remercions le Rectorat et son équipe de communication.

Le Conseil académique est particulièrement attentif à la manière de soutenir l'Université dans ses efforts visant à une valorisation de la recherche.

En guise de conclusion, je dirai qu'il y a beaucoup à faire. Nous sommes loin d'être satisfaits, mais je citerai une remarque que m'a faite Jeanne Hersch qui vient de nous quitter: «L'homme est un animal insatisfait, il en est bien ainsi, car c'est ce qui le fait avancer».



M. Maurice BOURQUIN
Recteur de l'Université de Genève

S*ed fugit interea, fugit irreparabile tempus*, écrivait Virgile. Voici déjà presque une année que la nouvelle équipe rectorale est entrée en fonction, progressivement. Issue du corps professoral de l'Université, elle regrette de n'avoir pas trouvé de vice-rectrice, mais elle est déterminée à convaincre des femmes d'accepter d'autres fonctions de direction au sein de l'institution. D'ailleurs, elle entend mettre en œuvre une série de mesures dans le domaine de la promotion académique des femmes. Pour cela, elle attend avec impatience l'approbation d'un projet de loi qui lui permettra d'engager une adjointe au Rectorat pour les questions féminines.

Le Rectorat a pu prendre le relais de nombreux projets élaborés par l'équipe précédente, tels la collaboration avec l'Université de Lausanne, la généralisation de l'évaluation de l'enseignement, la création de services d'aide aux étudiants cherchant un emploi ou s'interrogeant sur un stage à l'étranger. Grâce à son bureau UNITEC, le Rectorat a pu déployer une politique universitaire de transfert de technologies et de compétences, qui a déjà permis de conclure d'intéressants accords entre chercheurs de l'Université et entreprises privées.

Dans le domaine des relations internationales, un nouvel instrument sera à disposition de la communauté universitaire vers la fin de cette année, en collaboration avec l'IUHEI, l'IUED: le RUIG. Il permettra une meilleure adéquation entre les préoccupations des organisations internationales, très sensibles à la conjoncture, et les milieux de la recherche académique, dont le travail porte généralement à plus long terme.

Le Rectorat a engagé l'Université dans de nouveaux projets qui élargiront sa palette de programmes de formation, de recherche et de service, avec la nomination de nouveaux professeurs et de nouveaux accords de collaboration interuniversitaires. On peut mentionner les conventions signées avec les Universités de Sarajevo et de Waseda à Tokyo, ainsi que notre entrée dans le réseau COIMBRA d'universités européennes. L'Université fortifie ses liens avec la Cité: après la grande fête à l'occasion de l'inauguration de la deuxième étape d'UNI MAIL, se sont succédé de nombreuses journées portes ouvertes de laboratoires scientifiques, des conférences et des manifestations destinées au public.

Le Rectorat a élaboré, en concertation avec les doyens, le Conseil académique et le Conseil de l'Université, un programme de politique générale pour les années 1999 à 2003. Il y défend une Université polyvalente de haut niveau. Mais il ne faut pas se tromper (comme dirait Claude Raffestin, vice-recteur sortant), polyvalence n'est pas synonyme d'absence de choix ou de

priorités. Bien au contraire. Si les facultés, l'IAUG et l'ETI gardent leur relative autonomie, l'Université se donne les moyens stratégiques et financiers pour soutenir en priorité certains projets. J'en mentionnerai deux seulement, l'un dans le cadre lémanique, l'autre européen.

Pour cela, permettez-moi de remonter dans le temps de quelque 4 milliards d'années, quand un système d'autoreproduction, qui fut plus tard appelé «la vie», est apparu dans notre système solaire sur la planète Terre. Subséquemment, des organismes se développèrent par un processus de mutations agissant sur les gènes de cette vie. Ces gènes furent sujets à la pression de l'environnement. Une nature extraordinaire, probablement unique dans l'Univers, fut créée. La capacité de survie dans un environnement volatile fut concentrée dans le génome de chaque organisme où elle est stockée comme information génétique dans les molécules d'ADN. Et encore aujourd'hui ce code génétique continue d'être réécrit tout en étant transmis dans l'ensemble des organismes vivants, incluant les êtres humains.

Or, depuis quelques milliers d'années, c'est-à-dire un millionième de l'histoire de la vie, ces êtres humains ont établi des techniques d'enregistrement des connaissances et de transmission du savoir. Ils ont aussi développé quelques talents exceptionnels qui leur sont propres: la capacité de raisonner, de prévoir, ainsi que de faire preuve d'originalité. Dans la société humaine, ces aptitudes se sont transmises à la postérité de façon non génétique, ouvrant l'âge de la science.

Contrairement à la lenteur relative de l'évolution de la vie à travers l'hérédité et la sélection naturelle, la transmission d'information dans la société humaine se développe à très haute vitesse et haut débit. Notre capacité d'apprendre et d'enseigner accélère encore le mouvement. Ce décalage entre ces deux processus devient préoccupant, l'environnement social et culturel de l'homme commençant à interférer avec l'hérédité. Nous devons donc augmenter notre contribution au développement de la société en approfondissant nos connaissances dans ces deux contextes historiques, afin de les synthétiser un jour dans une seule entité du savoir.

Conscients que cet objectif deviendra essentiel pour l'avenir de l'humanité, nous avons repris l'ébauche amorcée par le Rectorat précédent du développement d'une collaboration tripartite avec l'Université de Lausanne et l'École polytechnique fédérale de Lausanne, afin de renforcer notre potentiel d'action dans cette direction. Dans une première phase, les domaines prioritaires de développement et de coordination concerneront précisément, d'une part, l'étude du fonctionnement des gènes et, d'autre part, celle des mécanismes de transformation de la société. D'autres suivront.

D'ici à la fin de l'année, il s'agit de mettre en place les accords adéquats entre nos institutions et les autorités cantonales et fédérales, de trouver les ressources financières et de permettre aux communautés universitaires de définir en commun des projets spécifiques. Les activités communes commenceraient l'année prochaine. D'autres institutions seront sollicitées, en particulier les hôpitaux universitaires, des instituts spécialisés, ainsi que les autres universités voisines.

En cette année 2000, qui a vu la ratification par le peuple suisse des accords bilatéraux entre l'Union européenne et la Suisse, l'Université entend poursuivre plusieurs axes de rapprochement avec l'Europe. La construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur est désormais une réalité et un projet auquel l'Université de Genève se doit de participer. Les enjeux

sont importants et les décisions qui seront prises façonneront les caractéristiques des universités du XXI^e siècle. Les principes de mobilité des étudiants et des chercheurs, d'organisation de la formation par crédits et de l'individualisation des parcours et projets de formation sont au centre de nos préoccupations.

Un modèle a été élaboré par les Etats européens sous la forme d'une déclaration dite de Bologne. Nous avons constaté qu'elle a été signée par la Confédération helvétique sans concertation avec les Hautes Ecoles. Nous entendons néanmoins participer activement à sa mise en œuvre, ce qui nécessite tout d'abord un effort d'interprétation commun avec toutes les Hautes Ecoles suisses et avec nos partenaires internationaux. Nous sommes en particulier d'avis que les nombres d'années d'études évoqués pour les différentes étapes de sortie du cursus universitaire, soit 3, 5 et 8 ans, ne sont pas adéquats. Les études prégraduées devraient plutôt aboutir, sauf exception pour certaines filières professionnalisantes, à un premier titre en 4 ans (soit 240 crédits européens). La formation postgraduée comprendrait un titre en 1 an et un doctorat en 3 ans supplémentaires, d'où les nouveaux nombres magiques 4, 5, 8, qui assureront la stabilité du système universitaire, mais qu'il ne faut pas confondre avec les nombres magiques 2, 8, 20 qui assurent la stabilité des noyaux atomiques.

Dans ce but, nous devons rapidement définir les conditions-cadres aptes à généraliser dans notre Université le système de crédits européens ECTS. Sans renoncer à la diversité des pratiques d'enseignement des facultés qui témoignent de la richesse de la formation dispensée à l'Université, il s'agit de définir les éléments transversaux qui sont communs à l'ensemble des unités d'enseignement. On peut parler d'harmonisation d'enseignements non uniformes.

Cette harmonisation doit permettre à nos étudiants d'entreprendre plus facilement des stages de perfectionnement dans des institutions étrangères. Pour qu'ils soient encore plus nombreux à le faire, il faut aussi augmenter le nombre d'accords de collaboration, ce que j'ai déjà évoqué, et offrir plus de bourses incitatives. L'Université devrait créer un fonds de bourses de mobilité regroupant différents partenaires de fondations publiques et privées.

Le contexte dans lequel ces réformes interviennent devient lui-même plus complexe, car il est marqué par une concurrence scientifique et économique beaucoup plus intense au niveau mondial, là où nous avons précisément la prétention d'être acteur plutôt que spectateur. L'économie de la connaissance et la société du savoir se développent rapidement, entraînées par le marché et la démocratie. On se demande même, avec Peter Drucker, gourou du management, si les universités traditionnelles survivront au-delà de trente ans!

La réponse à cette affirmation n'est pas simple, car les universités sont probablement les institutions les plus complexes que la société humaine ait conçues. Il suffit de rappeler ici les difficultés que l'on rencontre pour définir les indicateurs nécessaires à l'évaluation de leurs prestations. Ce qui est essentiel, pour toutes les Hautes Ecoles suisses en tout cas, c'est de leur donner une meilleure AUTONOMIE de gestion.

Sur le plan cantonal, une convention d'objectifs quadriennale entre l'Université et le gouvernement genevois suivra encore avant la fin de cette année. Elle devrait pouvoir renforcer l'indépendance de l'Université sur les plans académique et scientifique, ainsi que sur sa gestion

interne. En contrepartie, la convention devrait améliorer, pour le gouvernement et le Parlement, la transparence sur les objectifs et les performances de l'institution.

Sur le plan fédéral, la Confédération veut réformer le secteur de l'enseignement tertiaire et définir ses propres principes de financement. Par exemple, les projets financés en partie par la Confédération doivent être soutenus également par une contribution appropriée des cantons universitaires, c'est-à-dire à charge de l'Université de se débrouiller pour convaincre ses autorités cantonales. Lorsqu'il s'agit de projets initiés par les universités, la stratégie est défendable, mais quand il s'agit de projets dictés et gérés par de nouveaux bureaux centraux de la Confédération...

Le Rectorat soutient trois excellents projets de pôles de recherche nationaux (PRN) sollicités par la Confédération dont la coordination serait assurée par l'Université de Genève. Il espère que la décision politique finale sera à la hauteur de leur contenu scientifique. L'Université assumera sa contribution.

L'Université est-elle donc prise dans un mouvement schizophrénique entre l'Etat cantonal et l'Etat fédéral? Si c'est le cas, une issue serait de considérer que la politique des Hautes Ecoles universitaires (les Universités cantonales et les Ecoles polytechniques fédérales) soit une tâche commune de la Confédération et des cantons. Le cadre a déjà été tracé, en partie, par la nouvelle loi sur l'aide aux universités. Une convention de coopération entre la Confédération et les cantons responsables d'une université délègue à une Conférence universitaire suisse (CUS) les compétences qui sont nécessaires à la régulation du système. La composition de la CUS est à définir avec soin pour qu'elle puisse être l'organe commun et unique de toutes les Hautes Ecoles, incluant aussi des personnalités indépendantes réputées pour leurs compétences. Une nouvelle base constitutionnelle sera nécessaire, dont la formulation devra obligatoirement respecter l'autonomie des Hautes Ecoles, afin que celles-ci puissent répondre aux besoins de transformation que j'ai évoqués.

Chers Collègues, chers Etudiants,

Au cours de ces quelques mois, le Rectorat nouveau a été frappé de constater combien le corps enseignant et les étudiants méconnaissent l'Université. Combien ils ignorent la nature et le nombre de problèmes internes et externes auxquels l'institution doit faire face. Nous-mêmes nous l'ignorions. Ne tirez pas tous sur le pianiste à la première alerte. Pour que le Rectorat puisse accomplir la lourde mission qui lui a été confiée, il est, certes, nécessaire qu'il communique efficacement avec la communauté universitaire, mais aussi que celle-ci lui accorde une certaine liberté de manœuvre dans l'intérêt de tous. Il faudra encore convaincre certains de ce principe élémentaire.

En Suisse, on dit que le temps doit prendre son temps. Sénèque, lui, a écrit que le temps défait ce que l'on a fait sans lui.



M^{me} Martine BRUNSCHWIG GRAF

Présidente du Conseil d'Etat

Chargée du Département de l'instruction publique

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités politiques,
académiques, scientifiques, religieuses et judiciaires,
Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique,
Mesdames et Messieurs les lauréats,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs,

*Q*uand j'arrive dans une ville, écrivait Montesquieu dans son «Journal du voyage», «je vais toujours sur le plus haut clocher ou la plus haute tour, pour voir le tout ensemble». Cette phrase, choisie par Jean Starobinski pour illustrer la vision totale qui anime la pensée de l'auteur de «L'Esprit des Lois» illustre, me semble-t-il, à merveille ce qui constitue le défi de notre Alma mater!

Notre monde, fait de tant de complexité, a moins besoin de spécialistes que de femmes et d'hommes capables de références globales, soucieux d'intégrer leur savoir forcément parcellaire dans un contexte plus vaste, désireux enfin de dépasser la commode division disciplinaire pour faire le lien entre les différents domaines de la connaissance. Cela implique bien sûr que l'Université réponde de façon adéquate à cette attente, par son offre d'enseignement et ses domaines de recherche mais aussi dans sa démarche pédagogique. Cela signifie aussi que l'Université ne saurait devenir une école professionnelle, même de très haut niveau.

A l'heure où la Déclaration de Bologne sur l'enseignement supérieur donne enfin lieu à des débats de nature politique et académique, il est bon de rappeler que notre système de formation helvétique repose sur deux piliers forts dans le domaine de la formation au niveau tertiaire. Nos universités et écoles polytechniques constituent l'ossature de la filière académique où l'accent doit être mis sur la capacité d'abstraction et la recherche fondamentale. Les hautes écoles spécialisées nouvellement créées assument désormais la responsabilité de la formation professionnelle de niveau universitaire qui assure l'intégration harmonieuse de la démarche scientifique et de la pratique professionnelle. La recherche appliquée relève en premier lieu des HES qui se doivent aussi de cultiver des liens privilégiés avec les milieux économiques directement impliqués dans notre pays dans la démarche de formation.

Cette distinction n'est pas rhétorique. Elle repose sur une volonté politique de distinguer clairement les qualités distinctes des deux éléments principaux de notre système d'enseignement

supérieur. Ainsi, la mobilité et l'harmonisation des titres voulues par la Déclaration de Bologne méritent au moins une lecture critique à la lumière de la spécificité de notre système helvétique. Il est certes bon que nous repensions nos structures et nos modes de fonctionnement. Mais il est indispensable aussi de rappeler que l'Université remplit, dans la Cité, une mission unique et que son existence future dépend très largement de sa capacité à démontrer qu'elle seule peut remplir la mission qui lui est dévolue.

Autorités politiques et universitaires avons ensemble, chacune dans sa sphère de compétence, la responsabilité d'insérer nos institutions dans un espace européen de formation. Le récent vote positif sur les accords bilatéraux signés entre la Suisse et l'Union européenne nous en donne encore plus clairement la mission. Notre pays ne saurait rester dans un isolement scientifique et académique. Mais l'harmonisation et la reconnaissance des diplômes – même accommodées à la mode anglo-saxonne – ne sauraient nous faire oublier l'essentiel. Il y a bien plus important que les titres et les années d'études, je veux parler des contenus, des finalités même de l'enseignement et de la recherche de nature académique.

Introduire un système de crédits est devenu un élément clé de la mobilité, mais faut-il rappeler ici que ce système n'a de sens que s'il s'inscrit dans la cohérence! La formation universitaire ne peut s'accommoder d'un empilement de connaissances puisque son essence même est d'approfondir et de relier les connaissances entre elles et de permettre aux universitaires d'élaborer des concepts et d'analyser des systèmes complexes, comme je le rappelais tout à l'heure. Ce sont des étudiants qui, tout récemment, s'inquiétaient auprès de moi de la nécessité de donner du sens à leur parcours universitaire et à l'acquisition des crédits indispensables à l'obtention de leur diplôme.

Aussi, je tiens à souligner ici que les possibilités nouvelles que nous offre désormais le rapprochement de notre pays et de l'Union européenne devraient être pour nous, à Genève et en Suisse, l'occasion de nous pencher sur l'essentiel, à savoir ce que nous attendons de notre système universitaire. Définir ce qu'il doit être, c'est aussi accepter ce qu'il doit ne pas être. Bientôt sans doute, certains viendront nous proposer qu'en Suisse, maturité gymnasiale et maturité professionnelle permettent un accès indifférencié aux Universités et aux Hautes Ecoles spécialisées. «Tout est dans tout», en quelque sorte et peu importe, pour ceux qui envisagent une telle solution, les caractéristiques du parcours antérieur.

Ce débat n'est pas encore sur la place publique mais il ne saurait tarder. Aujourd'hui, je souhaite l'anticiper et rappeler clairement ici que l'on ne valorise ni la formation académique ni la formation professionnelle en niant les qualités propres à chacune. Tout au plus risque-t-on ainsi de réduire le niveau de l'une et l'autre de ces voies sous prétexte de fausse mobilité, voire de démocratisation des études curieusement interprétée. Mesdames et Messieurs, je ne pense pas que nous aurons un jour à gagner à ce que nos Universités ressemblent à des Hautes Ecoles spécialisées et à ce que les HES deviennent à s'y méprendre semblables à des institutions académiques. Récemment, le magazine «Vision», qui se veut référence en Suisse dans le domaine de la science et de l'innovation, publiait un article intitulé «La réforme européenne de l'architecture des études met la Suisse sous pression». Je crains que le débat soit mal placé s'il s'engage sur une discussion de nature structurelle. Certes, il n'est pas indifférent que selon le système de reconnaissance choisi, on risque de rallonger en Suisse les études universitaires d'un an! Mais l'essentiel n'est pas dans l'articulation du système mais dans ses finalités.

L'Université n'a pas pour vocation de former des chômeurs, nous le répétons souvent. Mais elle a en revanche pour tâche essentielle d'offrir, à celles et ceux qui la fréquentent, l'occasion unique et précieuse de passer plusieurs années de leur vie à entraîner leur esprit, leur sens critique, leur curiosité, leur capacité d'analyse et de synthèse et d'apprendre en complément les principes essentiels d'une démarche scientifique de base. Je suis profondément convaincue que notre pays a besoin pour rester compétitif et le devenir encore davantage d'universitaires et de diplômés HES qui auront fréquenté des institutions différentes mais dans lesquelles les démarches spécifiques d'enseignement et de recherche auront été poussées à leur meilleur niveau. L'ennui naît de l'uniformité, dit le dicton. Le pire que nous pourrions produire, c'est un système d'enseignement supérieur ennuyeux!

Mesdames et Messieurs, en terminant cette allocution, je ne voudrais manquer l'occasion de saluer les nouveaux docteurs honoris causa de notre Université ainsi que les lauréats des prix traditionnellement remis lors du Dies academicus. Leurs qualités scientifiques et leur rayonnement rejaillissent ainsi sur notre Alma mater et augmentent son prestige.

Enfin, pour conclure, j'aimerais briser ici la règle non écrite qui consiste à ne jamais mettre en évidence les succès des uns pour ne pas déplaire aux autres et relever un événement que je souhaite précurseur d'autres qui vont lui succéder. En effet, nous avons appris il y a quelques mois à peine que, fait rarissime, une équipe de l'Université de Genève, en l'occurrence formée de linguistes-informaticiens, venait de se voir confier la coordination d'un projet européen de recherche! Au-delà de la fierté légitime que nous éprouvons, souhaitons que ce fait ne reste pas exceptionnel et que le vote positif du 21 mai dernier ouvre la voie à d'autres chercheurs tout aussi talentueux et capables de mener à bien la coordination de la recherche de pointe au niveau européen.

Je vous remercie.